



**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
École des Moussaillons, du Boisé
Lévis**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'École des Moussaillons, du Boisé, tenue le 26 septembre 2023 à l'École des Moussaillons située au 807, chemin Pintendre Lévis (Québec) G6C 1C6.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Rémy Parent, parent
Madame Véronique Montminy, parent
Monsieur Sébastien Béchard, parent
Monsieur René Jr. Purcell, parent
Monsieur Pascal Rodrigue, parent
Madame Cindy Kirouac, parent
Madame Corinne Choinière-Maisonnette, parent
Monsieur Tahina Rakotoarivony, parent substitut
Madame Karine Voyer, enseignante
Madame Andrée Montminy, enseignante
Madame Cynthia Melançon, enseignante
Madame Andrée-Anne Turgeon, orthopédagogue
Madame Katie Landry, éducatrice spécialisée
Monsieur Mathieu La Manna Hamelin, technicien au service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Marie-Josée Brassard, directrice
Monsieur Marc-Antoine Morin, directeur adjoint
Madame Érika Loiselle, stagiaire

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Christiane Nadeau, enseignante
Madame Andrée-Anne Gaudet, parent substitut

1. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION

Madame Marie-Josée Brassard souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h. Les membres se présentent et madame Brassard poursuit l'animation de la rencontre jusqu'à la nomination de la présidence.

CE-23-24-001 2. PRÉCISIONS SUR LES DIFFÉRENTS RÔLES

2.1. Rôle des membres du conseil d'établissement et Rôle du président(e)

Madame Brassard présente le rôle du président. Elle précise que le mandat du président est annuel. Le président dirige la séance du conseil d'établissement, fait observer les règles de régie interne de même qu'il s'assure que tous les membres puissent s'exprimer. Madame Brassard ajoute que les pouvoirs et devoirs du président se retrouvent dans le document en annexe « Règles de régie interne, conseil d'établissement École des Moussaillons, du Boisé ».

Madame Brassard mentionne que la durée du mandat des membres du conseil d'établissement est de deux ans. Elle souligne que le conseil d'établissement est un conseil paritaire à savoir qu'il y a autant de parents que de membres du personnel (sept chacun). Elle rappelle que les parents représentent tous les parents de l'école de même que les membres du personnel représentent tous les membres du personnel. Ainsi, ils n'agissent pas à titre personnel. Les membres du conseil d'établissement ont le droit de vote. Un membre peut aussi s'abstenir de voter. Madame Brassard rappelle que la direction n'a pas de droit de vote et qu'en cas d'égalité des voix, le vote du président a voix prépondérante (voir en annexe « Règles de régie interne, conseil d'établissement École des Moussaillons, du Boisé »).

2.2. Nomination de la présidence

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Béchard, et résolu :

QUE monsieur Rémy Parent soit nommé président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.3. Déclaration d'intérêts

Madame Brassard présente le formulaire de déclaration d'intérêts et le propose aux membres.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

CE-23-24-002

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cynthia Melançon, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-23-24-003

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 MAI 2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Béchar, et résolu :

QUE le procès-verbal du 31 mai 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-23-24-004

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cynthia Melançon, et résolu :

QUE le document « règles de régie interne du conseil d'établissement » soit adopté avec la modification suivante :

Point 1 : Centre de services scolaires : Centre de services scolaire des Navigateurs

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-23-24-005

7. CALENDRIER DES RENCONTRES

IL EST PROPOSÉ PAR madame Andréa Montminy, et résolu :

QUE le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 soit adopté avec l'ajout de l'heure et de l'endroit des rencontres.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-23-24-006

8. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (SORTIES)

Les activités éducatives sont présentées afin d'être approuvées pour les déplacements à l'extérieur de l'école ainsi que les changements

d'horaire s'il y a lieu. Madame Marie-Josée Brassard fait la lecture des diverses activités. Elle explique le fonctionnement des campagnes de financement pour les camps.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur René Jr. Purcell, et résolu :

QUE les activités éducatives soient approuvées telles que présentées.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-23-24-007 9. MOYENS À METTRE EN PLACE (FACTURATION AUX PARENTS)

Madame Brassard explique que des moyens accessibles à tous doivent être mis en place afin d'aider les parents à acquitter leur facture. Ceux-ci doivent être vérifiés par la secrétaire générale et répondre aux exigences.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Corinne Choinière-Maisonnette et résolu :

QUE les parents aient la possibilité d'effectuer deux versements et que des prix préférentiels soient offerts par Coopsco.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-23-24-008 10. OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE LORS DE TEMPÊTE

Monsieur Mathieu La Manna Hamelin informe que le service de garde restera ouvert lors des fermetures préventives en cas de tempête pour offrir le service aux parents. Il souligne également que si la fermeture n'est pas préventive, le service de garde sera fermé.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronique Montminy, et résolu :

QUE le service de garde soit ouvert lors de fermeture préventive en cas de tempête pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE à l'unanimité

11. FORMATION AUX NOUVEAUX MEMBRES

Madame Marie-Josée Brassard apporte des précisions concernant la formation obligatoire offerte en ligne aux nouveaux membres du conseil d'établissement.

Un courriel doit par la suite être envoyé à madame Brassard afin de confirmer la passation de celle-ci.

CE-23-24-009 12. AUGMENTATION DES FRAIS AU SERVICE DE GARDE MIDI-SOIR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cindy Kirouac, et résolu :

QUE les tarifs du service de garde soient ajustés selon les paramètres du ministère :

Matin :	2,80 \$
Midi :	4,30 \$
Surveillance maternelle :	3,50 \$
Soir :	8,55 \$
Statut régulier :	9,20 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-23-24-010 13. SORTIE AU SERVICE DE GARDE 10 ET 13 NOVEMBRE 2023

La remise des bulletins aura lieu lors de la journée pédagogique du 10 novembre. Les élèves inscrits au service de garde de l'École des Moussaillons devront être en sortie en raison du manque de locaux. L'activité dont les frais sont de 37,75 \$ aura lieu à la Vallée Secrète. Pour les élèves de l'École du Boisé, les élèves pourront s'inscrire à la thématique dont les frais sont de 19,00 \$.

Lors de la journée pédagogique du 13 novembre, le service de garde propose une sortie au Récré-O-Fun pour 38,50 \$ ou une thématique à 19,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pascal Rodrigue, et résolu :

QUE la journée pédagogique du 13 novembre à l'École des Moussaillons soit une thématique en raison des frais élevés occasionnés par la sortie obligatoire du 10 novembre.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-23-24-011 14. DICTÉE PGL BOISÉ

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cindy Kirouac, et résolu :

QUE les élèves de l'École du Boisé participent à la dictée PGL. Parmi les fonds amassés, une partie sera remise à la fondation et le reste servira à vivre une activité-école.

ADOPTÉE à l'unanimité

15. Information

15.1. Information de la direction

- Retard au niveau de la construction des modules. L'entrée des élèves est donc repoussée de quelques semaines;
- La photo scolaire aura lieu les 25-26 et 27 septembre;
- Mise en place depuis le début de l'année, des observations directement sur la plateforme Mozaïk (au lieu des avis de manquement format papier)
- Rassemblement au gymnase pour tous les élèves concernant notre valeur du respect. L'objectif est à venir pour l'activité-école;
- Réparation des modules de jeux de l'École des Moussaillons. Ils seront accessibles dès que le périmètre de sécurité de la zone de construction des modules sera retiré;
- À l'École du Boisé, les modules de jeux sont fermés en raison de leur non-conformité.

15.2. Information du service de garde

- Beaucoup de changement de fréquentation depuis le début de l'année;
- 200 inscriptions pour la journée pédagogique du 2 octobre. Boisé, activité bolides et catapultes. Moussaillons, thématique;
- Tournoi de soccer et d'échecs à venir.

15.3. Information des enseignants

École des Moussaillons

- Kermesse et jeux gonflables (activité wow fin d'année);
- Tournoi de ballon planète (plus jeunes) et de ballon prisonnier (plus vieux);
- Rassemblement au gymnase concernant le respect.

1^{re} année



- Gym l'Envol (juin) : parcours sportif;
- Sous-groupes de conscience phonologique.

1^{re}-2^e année et 2^e année

- Visite au Camping St-Vallier;
- Ateliers scientifiques : Nous recevons la visite de la boîte à Sciences et d'Éducazoo.

4^e année (orientation sports-arts)

- Sortie à la Résidence du lieutenant-gouverneur et le Fort St-Louis (sous la terrasse Dufferin);
- 4 juin: randonnée en vélo.

4^e année (multimédia)

- Sortie à la Résidence du lieutenant-gouverneur et le Fort St-Louis (sous la terrasse Dufferin).

5^e année

- Sortie au parc de la Coutance.

6^e année

- Juin: quilles, camp Portneuf (1 journée prolongée);
- Activités des finissants (gala, album, PM cinéma au gymnase);
- 22 septembre: visite des écoles secondaires.

15.4. Information du comité de parents

- Aucune information, la première rencontre aura lieu le 16 octobre.

16. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Pascal Rodrigue demande à qui s'adresser pour faire un don de collations. C'est madame Katie Landry qui est responsable de ce dossier.

CE-23-24-012 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur René Jr. Purcell, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président/e

Directrice

